

Le gaz butane pourrait plomber le budget

• Une facture de plus de 2 milliards de DH à fin février

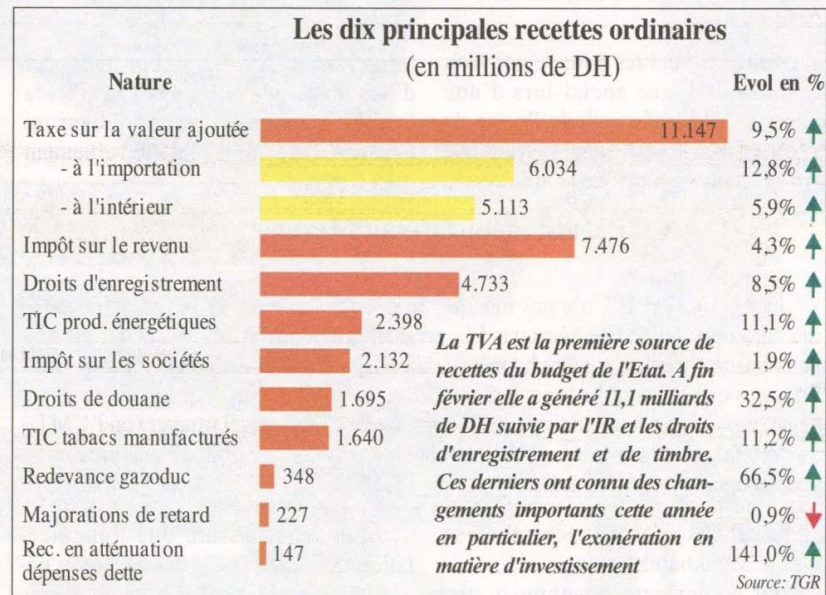
• Un déficit budgétaire de 7,4 milliards de DH hors compensation

• Bonne tenue des recettes fiscales

L'INVESTISSEMENT est en léger retrait à fin février: 12,5 milliards de DH contre 12,9 milliards une année auparavant. Ce recul de 3,1% s'explique par la baisse des dépenses des ministères de 9,4% et des charges communes de 1,2%. Mais le rythme pourrait s'accélérer au cours des prochains mois car il va falloir consommer 68,2 milliards de DH prévus cette année dans le budget.

A fin février, les dépenses de fonctionnement augmentent de 10,2% sous l'effet des frais du matériel en hausse de 13,6% et des charges communes (+36,2%). En revanche aucun paiement au titre de la compensation n'est enregistré. Les premiers versements devraient intervenir à partir du mois de mars. Mais après deux mois la facture est salée: 2,48 milliards de DH dont plus de 2 milliards au titre de la compensation du gaz butane. Le soutien du prix du butane devrait atteindre 12,5 milliards de DH, ce qui correspond à peu près à la même charge constatée en 2014 lorsque la moyenne du baril de Brent avait atteint 100 dollars. Celle destinée au sucre devrait atteindre 3,5 milliards de DH. Les prévisions de la Caisse sur la compensation sont de 2,3 milliards de DH au-dessus du niveau de celles inscrites dans le budget.

Les dépenses du personnel continuent d'augmenter: +2,8%. Difficilement compressible, la masse salariale devrait atteindre



108,8 milliards de DH cette année. Elle devrait dépasser ce niveau si les discussions en cours avec les syndicats aboutissent à des revalorisations salariales.

Durant les deux premiers mois de l'année, les dépenses ont fléchi de 5,4% alors que les recettes se consolident à +7,9%. Cela s'est traduit par un déficit budgétaire de 7,4 milliards de DH, soit 1,1 milliard de plus que l'an dernier. Un chiffre qui ne tient pas compte des charges de la compensation puisque aucun versement n'a été effectué. Au cours de la dernière décennie, la situation des finances publiques a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire, lequel est passé de 2,6% du PIB en moyenne entre 2000 et 2007 à 4,1% du PIB sur la période 2008-2016. Un déficit record a même été enregistré en 2012 avec 6,8% du PIB (7,2% du PIB hors privatisation). Mais à partir de 2013 et 2014, un redressement de la situation est opéré en particulier en raison de la baisse importante de la charge de compensation sous l'effet de la réforme et de la baisse des cours du pétrole. D'ailleurs hors compensation le déficit bud-

gétaire était de 0,3% du PIB en 2012, de 0,5% du PIB en 2013, 2,8% en 2015 et 2,6% du PIB en 2016!

A fin février, les recettes ordinaires sont marquées par une appréciation de 8,8% des

entrées fiscales à 31,8 milliards de DH.

L'IS et l'IR ont généré respectivement 2,1 milliards et 7,5 milliards de DH alors que la TVA à l'intérieur est en hausse de 5,9%. Les remboursements TVA ont presque doublé: plus de 1 milliard de DH dont 70% imputés sur le budget général et le reste est prélevé du compte d'affectation spéciale «Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA».

Les droits d'enregistrement et de timbre, qui ont connu des réformes importantes avec notamment des exonérations sur l'investissement, sont en hausse de 8,5% à 4,7 milliards de DH.

De leur côté, les recettes non fiscales n'arrivent pas à décoller: elles se sont établies à 1,2 milliard de DH en baisse de 12% en raison de la baisse des recettes de monopole et des fonds de concours. Seule Bank Al-Maghrib a versé 81 millions de DH à l'Etat. En principe, 9,8 milliards de DH de produit des monopoles et participations sont attendus cette année. □

K. M.